EMOVA GROUP

Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 14.993.740,05 euros Siège social : 23, rue d'Anjou - 75008 Paris 421 025 974 R.C.S. Paris

Avis rectificatif

Suite à une erreur matérielle, il convient de rectifier l'avis préalable à l'Assemblée Générale ordinaire annuelle et extraordinaire du 31 mars 2017 publié dans le Bulletin des Annonces légales obligatoires du 24 février 2017.

Le deuxième paragraphe, premier tiret de la dix-neuvième résolution est modifié comme suit :

« autorise, sous réserve de l'adoption de la huitième résolution ci-dessus, le Directoire à réduire le capital social de la Société, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'il décidera, par voie d'annulation de tout ou partie des actions de la Société que celle-ci serait amenée à détenir dans le cadre de la délégation objet de la dixième résolution ci-dessus, dans la limite de 10% du capital de la société par période de vingt-quatre (24) mois et en conformité avec toutes dispositions légales et réglementaires applicables, étant précisé que cette limite de 10% s'applique à un montant du capital de la société qui sera, le cas échéant, ajusté pour prendre en compte les opérations affectant le capital postérieurement à la présente assemblée et que devront être préservés, le cas échéant et conformément à la loi, les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant droit à des actions; »

En lieu et place de :

 « autorise, sous réserve de l'adoption de la dixième résolution ci-dessus, le Directoire à réduire le capital social de la Société,[...]; »

Pour avis de modification **Le Directoire**